

DEMANDE D'AUTORISATION DE MANŒUVRE

(A transmettre pour action, au bureau activité de l'EMZD dont le COMZT est territorialement compétent, au service local du contentieux de rattachement et pour information au DMD)

1 - NOM ET NATURE DE L'EXERCICE :

EXDROM : EXpérimentation de Drone de Ravitaillement Opérationnel en Montagne

2- CALENDRIER DE L'EXERCICE :

- Du 4 au 7 mai 2026 avec des vols de drone prévus le 5 et 6 mai
- Dates de report : du 11 au 13 mai 2026

3 - FORMATIONS PARTICIPANT À L'EXERCICE :

- EMHM, état-major de la 27^e BIM, 27^e CCTM, 13^e BCA, 27^e BCA, 2^e REG, 4^e RCH, 93^e RAM ;
- STAT, AID, EDD, PGHM Chamonix, Commandement des Forces Aériennes de la Gendarmerie ;
- Industriels civils.

4 – LIEU DE L'EXERCICE / département(s) concerné(s) :

- Préfecture de la Savoie (Valloire, GCTA partie Rochilles-Mont-Thabor) ;

5 - RESPONSABLES DE L'ACTIVITÉ (nom, grade, fonction, TPH / Port, adresse électronique...) :

- COL Gaetan Dubois, commandant l'école militaire de haute montagne
- Officier de marque (coordination générale) : CDT RUGGERI Gatien (06.07.36.99.66)
- Contact BOI : LCL BONNE David
- Cellule PSR (contentieux) :
LCL PHOUMMAVONGSA Sengsouvanh (06.18.36.52.03)
LTN MAZEAU Bastien (07.81.82.04.65)

6 - MOYENS ENGAGÉS :

- **Effectif** : 40 personnels militaires et 10 personnels civils par jour.
- **Véhicules terrestres** (type et nombre) : 1 GBC, 2 VAC, 2 VT4, 10 véhicules gamme commerciale
- **Aéronefs non habités** : Drones cargos : 3 drones par jour. 1 DJI FC100, 1 DJI FC30, 1 DJI AGRAS 100, 1 Dragon P30, 1 Versatyl, 1 Hercule 20, 1 HD-606.
(voir liste renseignée en PJ n°4)
- **Armement, munitions et artifices d'exercice** (type et nombre) : Néant

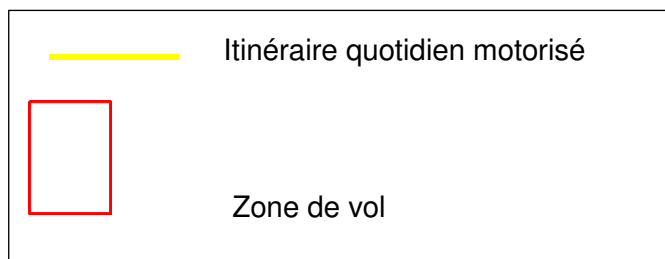
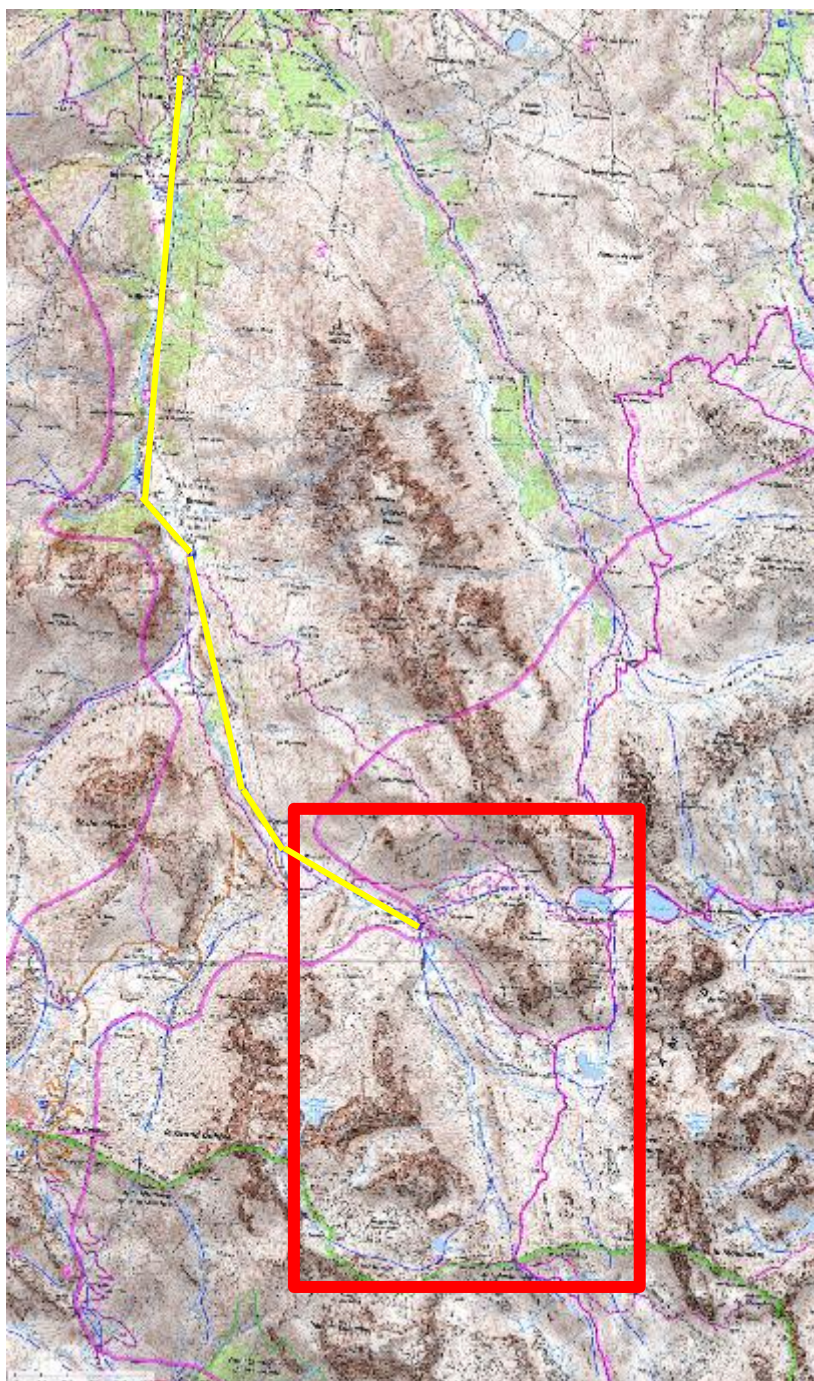
7 - ITINERAIRES UTILISÉS OU COMMUNES CONCERNEES :

(Préciser code postal du DPT pour chaque commune)
Liste des communes par département (à joindre en annexe si trop nombreuses).

- (73) Valloire – Les Mottets (itinéraire motorisé et piéton).
- (73 – 05) GR57 Valloire – Monétier-les-Bains (itinéraire piéton)

8 - ZONES DE MANŒUVRE

- 1 carte renseignée avec délimitation de la zone complète par un quadrilatère comportant les limites Nord-Est-Sud-Ouest ; faire apparaître le ou les itinéraires dans la zone ; délimitée.



- Complément éventuel avec extraits de carte plus précis ou chronologiques
(voir cartes renseignées en PJ n°3).

- Principales activités encadrées :

Vols d'aéronefs non habités non étatiques de drones dans les conditions du STS-02.

9 - BIVOUACS ET GITES D'ÉTAPES :

- Dates : Du 4 au 7 mai 2026.
- Lieu : Poste de Montagne « CNE LISSNER » du 2^e REG.

10 - RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LES CONTACTS DÉJÀ PRIS OU À VENIR (Préciser « accord » ou « en cours »)

- *Accords ou avis favorables obtenus :*
 - *Liste des Mairies : Valloire (73), Monétier les Bains (05) « en cours »*
 - *Autres (à préciser : ONF, DDT, VNF, zones protégées, propriétaires privés...) : Néant*

- *Information :*
 - *Gendarmerie : Gendarmerie 73 « en cours »*
 - *DMD : Néant*

Remarques :

- les noms des communes sont toujours précédés du numéro de département ;
- les coordonnées UTM doivent systématiquement être employées ;
- un extrait de carte de la zone concernée, renseigné avec précision, sera joint à l'avis de manœuvre.